



### Chiffres clés



### Catégories de violations/abus identifiés



### APERÇU GÉNÉRAL

#### Peace at last ?

La République démocratique du Congo (RDC) se trouve à un tournant décisif, marqué par une lueur d'espoir à la suite de la signature d'un accord de paix entre la RDC et le Rwanda, conclu le 27 juin 2025 grâce à l'engagement des États-Unis<sup>1</sup>. Cet accord, qui vise à apaiser les tensions persistantes et à favoriser un climat de coopération, offre une opportunité de stabiliser un pays confronté à des défis humanitaires majeurs. Cet accord, parallèlement à d'autres initiatives (notamment les **négociations de Doha entre l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars (AFC/M23) et la RDC ainsi que le dialogue « Aru II » impliquant certains acteurs armés actifs dans la province d'Ituri**), suscite l'espoir d'un avenir meilleur, où les droits humains seront respectés et les conditions de vie s'amélioreront, spécialement pour les populations de l'Est du pays.

Malgré cette évolution positive, il sied malheureusement de noter que la situation de protection est restée préoccupante dans beaucoup de provinces de la RDC au cours du mois de juin 2025.

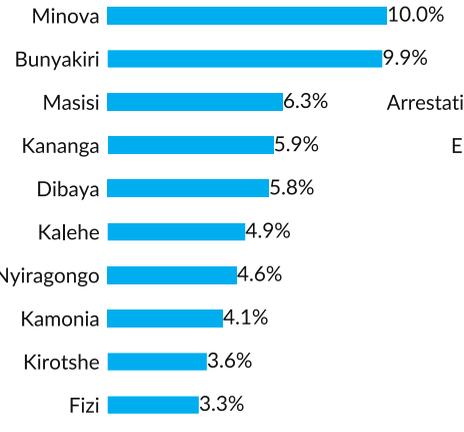
Les provinces ayant connu une diminution significative du nombre de PDIs sont Kinshasa, Kwilu et Mai-Ndombe.

L'insécurité est restée un principal frein à l'accès humanitaire dans plusieurs zones où, depuis plusieurs mois, il est difficile de mener des évaluations et de réponses humanitaires, y compris de protection, laissant ainsi les personnes affectées à la merci des miliciens qui commettent des abus des droits humains.

C'est dans ce contexte que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, Monsieur Tom Fletcher, a effectué une visite officielle en RDC du 22 au 26 juin. Cette mission a été une occasion d'échanger avec les autorités, les acteurs humanitaires et autres acteurs sur la situation humanitaire dans le pays. Le Coordonnateur des secours d'urgence a réaffirmé l'impératif du respect des principes humanitaires, ainsi que sur la nécessité de garantir un accès humanitaire sans entrave aux populations les plus vulnérables.

Les paragraphes qui suivent recapitulent les principaux facteurs et incidents ayant influencé la situation humanitaire et de protection dans les principales provinces couvertes par des mécanismes de coordination du Cluster Protection en RDC.

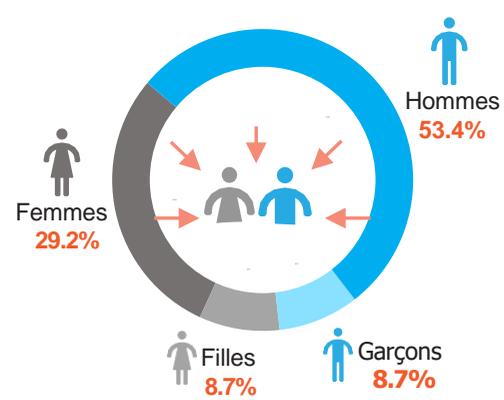
#### TOP 10 DES ZONES DE SANTÉ AFFECTÉES



#### TOP 10 DES VIOLATIONS IDENTIFIÉES



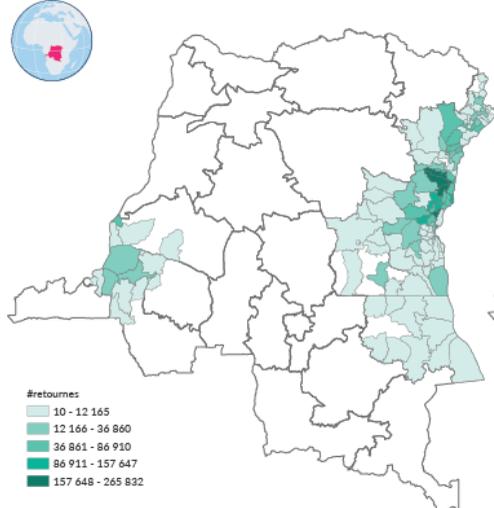
#### VICTIMES PAR GENRE



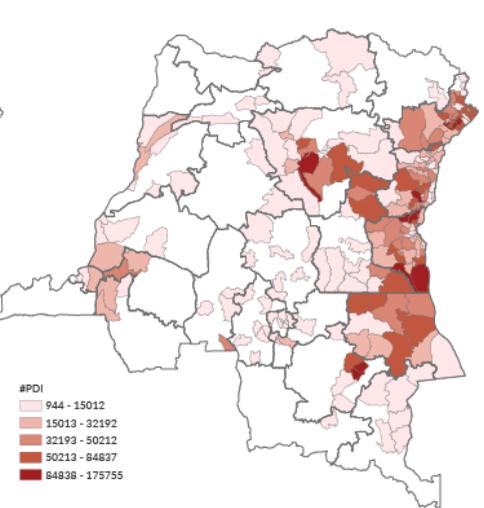
L'activisme de plusieurs groupes armés dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, couplé d'une inflation de criminalités urbaines, fragilisent des populations qui vivent depuis des années dans l'insécurité et la vulnérabilité, se sentant contraintes de se déplacer régulièrement, à la recherche de lieux jugés sûrs.

Bien qu'au niveau national, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) ait connu une légère réduction (passant de plus de 6.01 millions à 5.9 millions de personnes déplacées), de nouveaux déplacements ont été enregistrés notamment dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu<sup>2</sup> et dans la province de Kwango.

#### POPULATION RETOURNÉE



#### SÉVÉRITÉS DES PDI



### FAITS SAILLANTS

#### Province de l'Ituri:

Au terme d'un processus de dialogue « Aru II », six groupes armés ont pris l'engagement le 28 juin à Aru, de mettre fin aux hostilités (CODECO, Zaire/Auto-Defense, MAPI, FRPI, FPIC et Chini Ya Tuna). Cet acte se présente comme un engagement à œuvrer pour le retour de la paix dans la province qui est éprouvée par des années de violences.

Le territoire de Djugu reste l'un des épicentres de l'instabilité en Ituri, marqué par une présence persistante et violente des groupes armés et milices.

#### Territoire de Djugu

- La persistance des violences dans la province de l'Ituri continue de causer plusieurs violations des droits humains et d'entraîner des mouvements de déplacement des populations.

Entre le 1er mai et le 03 juin, le site de déplacés de Rhoe qui avait déjà dépassé sa capacité d'hébergement aurait accueilli environ 12000 PDIs de plus.

A l'entame de la période sous revue, les autorités locales auraient signalé au moins 06 homicides et plusieurs cas de blessures causés lors des affrontements armés dans le territoire de Djugu<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/conseil-de-securite-lonu-qualifie-la-signature-washington-de-laccord-de-paix-entre-la-rdc-et-le-rwanda-davancee-majeure-vers-la-fin-du-conflit>

<sup>2</sup> [https://rdc-analyse.org/files/2025/07/FR\\_Rapport-mensuel\\_Juin-2025.pdf?utm\\_medium=email&\\_hsenc=p2ANqtz-907Uq1GAvoilmnwwm-4av1z88646jKztSCUVKjsXo9Mi11dGquyriRE6e51ZGunC2LeZ9nvzGrwer5W8CX\\_D3Pq9Hww&\\_hsmi=10844508&utm\\_content=10844508&utm\\_source=hs\\_email](https://rdc-analyse.org/files/2025/07/FR_Rapport-mensuel_Juin-2025.pdf?utm_medium=email&_hsenc=p2ANqtz-907Uq1GAvoilmnwwm-4av1z88646jKztSCUVKjsXo9Mi11dGquyriRE6e51ZGunC2LeZ9nvzGrwer5W8CX_D3Pq9Hww&_hsmi=10844508&utm_content=10844508&utm_source=hs_email)

<sup>3</sup> <https://www.unocha.org/news/todays-top-news-occupied-palestinian-territory-syria-democratic-republic-congo-sudan-ukraine>



- Des cas de violation du caractère civil et humanitaire des sites de déplacés ont été rapportés tout au long de la période dans les zones de santé de Tchomia, Fataki, Drodoro, Lopa. Les présumés auteurs de ces violations seraient les FARDC, les éléments CODECO et les militaires UPDF à travers des bouclages de sites, des incursions ou l'extension de la ligne de front jusque dans un site de PDIs.

A titre d'illustration, le 27 juin des éléments de la CODECO/URDPC auraient fait une incursion dans le site de PDIs de Djangi/Drodoro (zone de santé de Fataki), causant plusieurs homicides et cas de blessures et poussant les PDIs à se déplacer vers la base de la MONUSCO.

Ils auraient également été responsables de 02 homicides au village Lingo/Nzoroji le 30 juin. Les victimes seraient des femmes PDIs du site de Rhoe à la recherche des vivres.

- Dans la zone de santé de Drodoro, des présumés combattants de la CODECO/URDPC auraient commis 03 homicides au village Olo et ils seraient responsables de la disparition d'une personne déplacée interne signalée le 19 juin au village Reta.
- À Rhoe, dans la chefferie des Bahema Nord, deux femmes ont été victimes de viols puis assassinées lors d'une embuscade tendue par des éléments armés de la milice CODECO. Le même jour, à Ndiorochi, proche de Ndjebi dans la chefferie de Banyali Kilo, une autre femme a été tuée et un enfant (garçon) enlevé par les mêmes éléments. Ces actes s'inscrivent dans une stratégie de terreur contre les populations locales, en particulier les femmes et les enfants, souvent pris pour cibles dans les zones sous influence des groupes armés
- Concernant les éléments du groupe armé Zaïre, 02 homicides leur ont été allégués le 30 juin dans le village Bbapu.
- Dans la zone de santé de Tchomia, les sources locales ont rapporté plusieurs cas de pillages et extorsions perpétrés par des présumés miliciens de la FRPI. Des violations du droit à la vie, à l'intégrité physique ainsi que des cas de viol attribués à des éléments des FARDC ont également été documentées dans le Secteur des Bahema-Sud.

### Territoire de Mahagi

- Quelques incidents de protection allégués aux présumés éléments de la force navale des FARDC ont été documentés. Il s'agit essentiellement des cas d'extorsion de biens notamment du poisson ou matériel de pêche appartenant aux personnes civiles.

### Territoire de Mambasa

- Les rebelles ADF auraient été particulièrement actifs dans le groupement Bakwanza au cours de la période, perpétrant plusieurs abus des droits humains à l'encontre des populations civiles.

Une attaque dont ils auraient été responsables le 26 juin dans le village Elake aurait occasionné l'enlèvement de plus de 50 civils, jusqu'alors portés disparus. La situation causerait une psychose pour les habitants des villages environnants.

- Dans le même groupement, les rebelles ADF exigeraient à chaque agriculteur une taxe illégale de 10\$ pour l'identification de son champ et 20\$ de cotisation mensuelle.

### Territoire de Fataki

- Au cours de la dernière période du mois, les incidents de protection ont été rapportés dont les cas d'extorsion de biens (poissons, filets de pêche, pirogues motorisées...) par des éléments de la force navale FARDC, l'exploitation d'enfants dans les activités de pêche sur les rives du lac Albert et les cambriolages signalés au sein de certaines communautés riveraines.

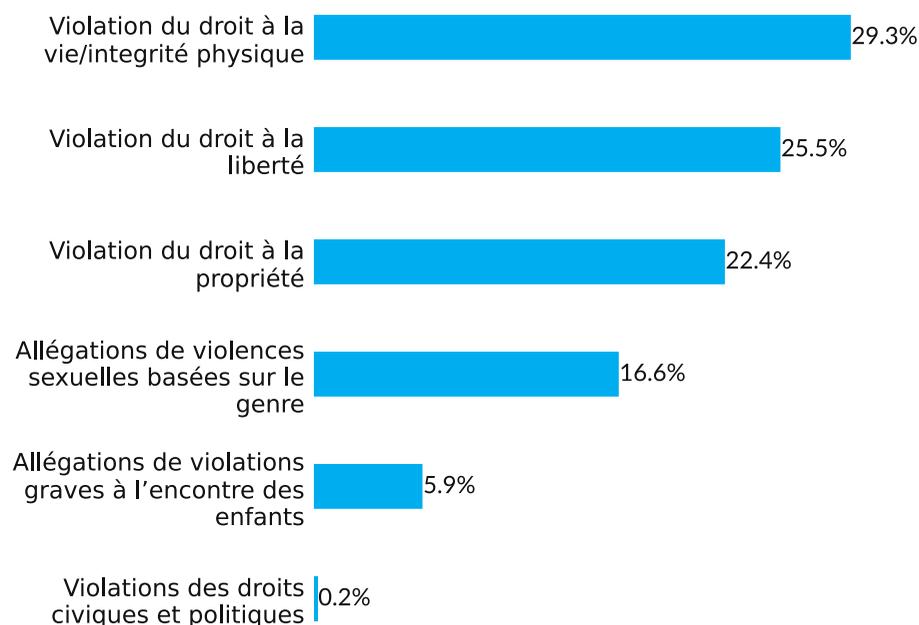
### Province du Nord-Kivu:

- Il a été constaté une recrudescence des violations et abus des droits humains dans la période sous revue. Les territoires qui ont enregistré le plus grand nombre d'incidents sont respectivement Masisi<sup>4</sup>, Nyiragongo, Rutshuru et Lubero. Une augmentation de 266% des violations/abus des droits humains (dont majoritairement des homicides et viols) a été constatée par rapport au mois de mai 2025 et pourrait s'expliquer par la recrudescence des actes de banditisme et des incursions de groupes armés dans les villages et cités.
- Les affrontements armés récurrents se caractérisent par un recours intensif aux armes lourdes, projectiles et engins explosifs. Au mois de juin, 30 restes explosifs de guerre (REG) ont été découverts et rapportés, dont 19 à Nyiragongo et ses environs et 11 dans le territoire de Beni et la ville de Beni. On note également 9 incidents REG, causant 5 victimes dans les territoires Rutshuru, Beni, Butembo et Walikale<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> [https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2025-07/rdc\\_nord-kivu\\_clusterprotection\\_dashboard\\_monitoringprotection\\_commun\\_juin2025\\_vf.pdf](https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2025-07/rdc_nord-kivu_clusterprotection_dashboard_monitoringprotection_commun_juin2025_vf.pdf)

<sup>5</sup> [RDC\\_Nord-Kivu\\_ClusterProtection\\_Dashboard\\_MonitoringProtection\\_Commune\\_Juin2025\\_vf](https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2025-07/rdc_nord-kivu_clusterprotection_dashboard_monitoringprotection_commun_juin2025_vf.pdf)

### Violations identifiées par catégories



### Territoire de Rutshuru

- Au cours de la période sous revue, il y a eu une poursuite des affrontements armés et une détérioration de l'environnement protecteur, notamment dans le Nord-Ouest du territoire où des sources locales rapportent des incursions de groupes armés dans les villages dans le but de se ravitailler en vivres et autres biens de première nécessité.
- A titre d'illustration, le 22 juin, des hommes armés non autrement identifiés auraient mené une incursion dans un village du groupement Kanyabayonga où ils auraient commis 5 homicides. Dans la même période, du 20 au 22 juin, d'autres homicides auraient été signalés dans les villages environnants.

### Territoire de Beni

- Dans la zone de santé de Beni, une accalmie a été constatée en fin de période et serait attribuée aux opérations militaires conjointes menées par les FARDC et les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF).
- Il y a eu toutefois des abus des droits humains attribués à des éléments armés dans la zone de santé d'Oicha. C'est ainsi que plusieurs cas de pillages ont été signalés entre le 20 et le 26 juin dans les quartiers de Pakanza et Mbimbi, y compris le pillage de 36 commerces au cours de la même période dans le village de Matumbi, à proximité de la commune d'Oicha.

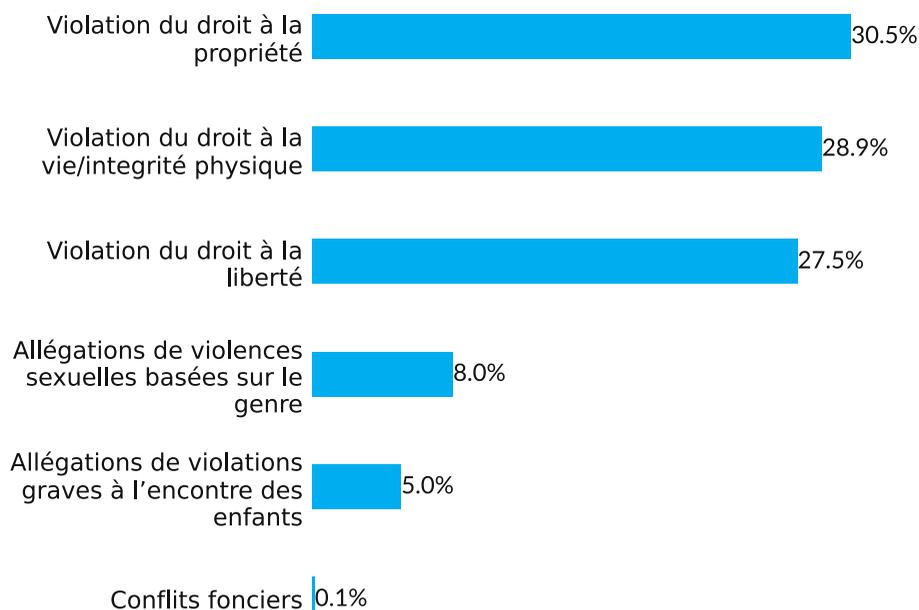
### Territoire de Lubero

- Les affrontements se poursuivent et s'accompagnent de violations/abus des droits humains. A titre d'exemple, au moins 35 civils auraient perdu la vie à la suite d'une attaque survenue le 7 juin 2025 à Banango (à environ 200 km de Lubero-centre) après une offensive des FARDC contre des rebelles dans la colline d'Ekenye. En fuite, les assaillants auraient pris pour cible deux sites miniers où ils auraient commis une série d'exécutions de civils.

### Province du Sud-Kivu:

La province connaît non seulement une poursuite de la criminalité dans la ville de Bukavu mais aussi une intensification des affrontements notamment dans les territoires de Kalehe, Kabare, Fizi, Uvira.

### Violations identifiées par catégories





### Territoire de Kalehe

- Les affrontements armés continuent d'entraîner des déplacements des populations et des violations/abus des droits humains.

A titre d'exemple, entre le 14 et 18 juin, plus de 300 ménages auraient été forcés d'effectuer un déplacement vers des zones jugées plus sûres. Des hommes armés auraient également été responsables de 6 viols, 02 enlèvements, 02 cas de coups et blessures.

### Territoire de Kabare

- Les affrontements armés continuent d'entraîner des déplacements des populations et de violations/abus des droits humains.

Entre les 06 et 08 juin, ces affrontements auraient causé 11 homicides, 04 cas de blessures, la destruction de plusieurs habitations ainsi que le déplacement d'environ 2,173 ménages.

- Par ailleurs, les sources locales ont rapporté la présence de 04 engins explosifs à Katana Centre, constituant un danger d'accident pour les populations civiles.

- Plusieurs cas de viols allégués aux hommes armés rapportés au cours de la période.

A titre d'illustration, 04 cas de viols ont été signalés le 09 juin dont 02 cas survenus à Lemera et 02 autres cas aux environs de Bunyakiri. L'une des survivantes serait décédée à la suite des blessures infligées pendant le viol.

07 cas de viols allégués aux éléments d'un groupe armé actif dans la zone ont été documentés entre le 14 et le 17 juin dans le groupement d'Irhambi-Katana. Les victimes seraient essentiellement des femmes PDIs.

### Territoire de Fizi

- La situation de protection reste marquée par des conflits et affrontements entre les groupes armés pour le contrôle des localités et la gestion des ressources, entraînant des mouvements de déplacement forcé.

Des affrontements qui ont eu lieu le 8 juin dans le village de Rugezi auraient entraîné le déplacement d'environ 236 ménages vers des zones jugées plus sûres.

Des bombes larguées par des hommes armés le 14 juin dans le groupement de Basimukuma-sud auraient causé 06 cas de blessures graves, la destruction de 12 habitations ainsi que le déplacement d'environ 87 ménages. En outre, des sources locales ont également rapporté plusieurs cas d'enlèvements.

### Territoire d'Uvira

- Des affrontements entre 02 groupes armés du 14 au 16 juin dans le groupement de Bijombo auraient entraîné des violations des droits humains ainsi que le déplacement de plusieurs ménages.

- La situation de protection dans le territoire a également été marquée par de nombreux cas de viols allégués à des hommes armés non autrement identifiés. A titre illustratif, 10 cas de viols ont été signalés le 13 et le 16 juin dans le groupement d'Itara-Luvungi.

- Il importe de noter que l'accès sur l'axe Uvira (RN5) demeure problématique, en l'absence de couloir humanitaire pour mener des interventions ponctuelles visant à acheminer des intrants dans les zones de santé de la Ruzizi et Uvira.

## Province du Tanganyika:

### Territoire de Kalemie

- Des violations des droits humains attribués à certains militaires des FARDC récemment déployés ont été dénoncés par les populations de Kabimba, dans le territoire de Kalemie.

A titre d'illustration, des cas d'extorsions et d'intimidations ont été rapportés le 28 juin, suscitant l'inquiétude au sein de la population qui demande l'intervention des autorités militaires afin de mettre fin à ces abus. Les militaires exigeraient des sommes d'argent aux habitants, notamment aux pêcheurs, sous peine d'arrestations ou de coups. À la suite de ces actes, de nombreux pêcheurs ont cessé de se rendre au lac Tanganyika pour exercer leurs activités entraînant de ce fait la rareté des poissons sur le marché local et une hausse des prix de cette denrée.

A ceci s'ajoute la criminalité urbaine avec plusieurs cas de vols à mains armés dans différents quartiers de la ville de Kalemie et l'activisme des coupeurs de route dans les axes Kalemie – Nyunzu, Kalemie – Bendera, rendant ainsi difficile l'accès des commerçants et des acteurs humanitaires dans ces axes. Les militaires positionnés dans ces axes exigeraient le paiement de 500 FC par piéton et 1000 FC par conducteur moto.

### Territoire de Moba

- Le territoire a connu une recrudescence de violences perpétrées par des miliciens se réclamant des groupes d'autodéfense dans le territoire de Moba.

Ces miliciens imposeraient leur 'loi' notamment à Mwindi, Kansabala, Kayombwe, Mpala, Kasokota, Lungungu et Malibu où ils auraient érigé des barrières illégales pour rançonner les habitants. Des sévices corporels seraient infligés aux récalcitrants. Dans certaines zones, les miliciens interdiraient aux populations de travailler certains jours ou de consommer des aliments spécifiques, sous peine de sanctions.

Le contexte budgétaire drastique et l'absence de l'autorité de l'état dans certains axes du territoire de Moba ne permettent pas aux acteurs humanitaires de conduire les évaluations de protection pour ressortir les problèmes et besoins de protection pour ces populations.

### Territoire de Manono

- Plusieurs abus des droits humains auraient été commis par des miliciens dans la zone de santé de Kiambi, notamment des cas d'extorsion des biens, des arrestations arbitraires et d'érection de barrières routières, exigeant le paiement de 1000 FC par passant, rend difficile l'accès dans la zone.

A noter que cette zone qui est le bastion de miliciens et où perdurent un conflit intercommunautaire (Twa et Bantou), reste non couverte par les humanitaires et la population touchée n'a pas accès aux services de protection.

La détérioration des routes favoriserait les embuscades par les miliciens armés qui pillent les biens des paisibles citoyens.

### Territoire de Kongolo

- Les catastrophes naturelles liées à la montée des eaux du fleuve Congo ont causé des déplacements des populations riveraines et la création des sites spontanés.

Avec la flambée des cas de choléra dans le Tanganyika, ces personnes déplacées internes sont plus exposées au risque de contracter cette maladie en l'absence d'une intervention appropriée.

Plusieurs blessés et pertes des biens de valeurs enregistrés lors d'un incendie non criminel de maisons au village Katele, secteur de Munono (situé à 67Km de la cité de Kongolo) en date du 21 juin 2025 à la suite du feu de cuisson qui avait embrasé les maisons voisines.

Le cas de soulèvement de populaire contre l'installation du nouveau chef de Groupement Bawezya à 25 Km de Kongolo centre contre les autorités territoriale de certains services concernés. Ce genre de manifeste se solde souvent par des affrontements.

### Territoire de Nyunzu

- Un affrontement meurtrier de deux groupes armés Twas a eu lieu le 19 juin 2025 près du village Mukomena à environ 75 Km de Nyunzu centre, dans le secteur Sud-Lukuga. Le bilan provisoire est de 4 morts dans le groupe de Mukomena ; du côté du groupe Nyumbaisha, le bilan reste inconnu. Signalons que le groupe de Nyumbaisha est très actif dans la zone et serait à la base de plusieurs abus des droits humains depuis plusieurs mois. En date du 21 juin 2025, les habitants du village Malemba situé à 34 Km de Nyunzu avaient signalé la présence de certains éléments de la milice Nyumbaisha dans le village Mwaluka. La psychose s'installe au sein de la population avec un risque d'enregistrer le mouvement préventif des populations.

## Province du Kasai:

- La situation sécuritaire dans la province du Kasai a globalement été calme en dépit de violences signalées dans certaines zones.

Comparativement à la période précédente, l'on note une augmentation de près de 14% du nombre d'incidents de protection enregistrés au Kasai, qui s'expliquerait par la persistance des actes de cambriolage, banditisme urbain, braquages perpétrés par des hommes armés aussi bien à Tshikapa qu'à l'intérieur de la province.

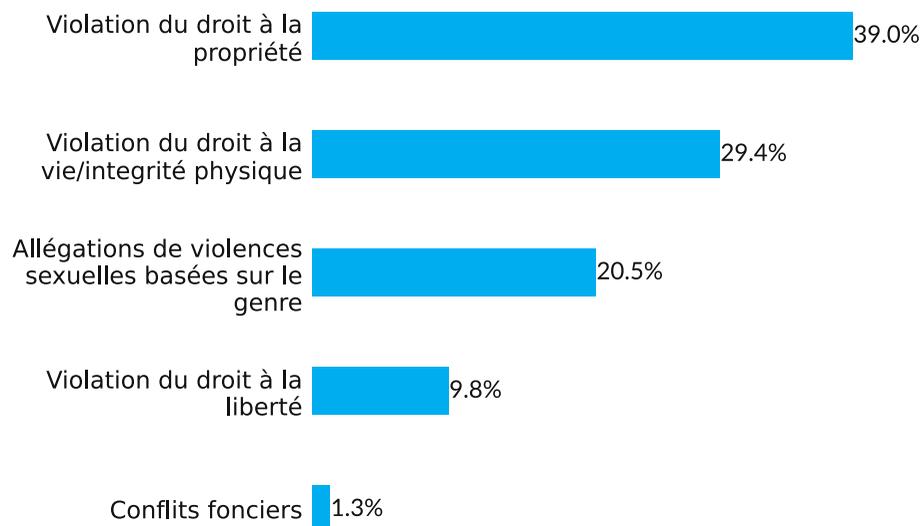
Les violations et/ou abus des droits humains les plus fréquents (es) en juin 2025 dans la province du Kasai sont les violations des droits de propriété (36,5 %) suivies des atteintes à la vie et à l'intégrité physique (30%), puis les violences basées sur le genre (21,5 %), les violations des droits à la liberté (10 %) et des conflits fonciers (1,3 %)<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> SAR - Système d'Analyses et Réponses\_UNHCR





### Violations identifiées par catégories



#### Ville de Tshikapa

- La ville de Tshikapa continue d'être confrontée à des actes de banditisme urbain, en particulier à travers des jeunes qui seraient responsables de nombreux vols et agressions.
- Le 1er juin, un éboulement survenu dans un puits de diamant, au quartier Luime dans la commune Dibumba 1, a été à l'origine d'un soulèvement de membres de la communauté qui ont saccagé plusieurs biens privés, provoquant une intervention policière pour restaurer l'ordre.

#### Territoire de Kamonia

- Un conflit coutumier a dégénéré en affrontement violent le 2 juin à Muyaya (groupement Bena Mbiye, secteur Entre Kasai Lunyeka), causant la mort de deux personnes et l'incendie de plusieurs habitations. L'intervention des forces de sécurité a permis de rétablir temporairement l'ordre, mais les tensions intercommunautaires restent vives.
- Des cas de cambriolage armé se sont intensifiés à Kamako (zone frontalière). A titre d'illustration, le 21 juin, deux familles ont été attaquées à leur domicile par des hommes armés et à cette occasion, deux personnes ont été grièvement blessées.

#### Territoire de Luebo

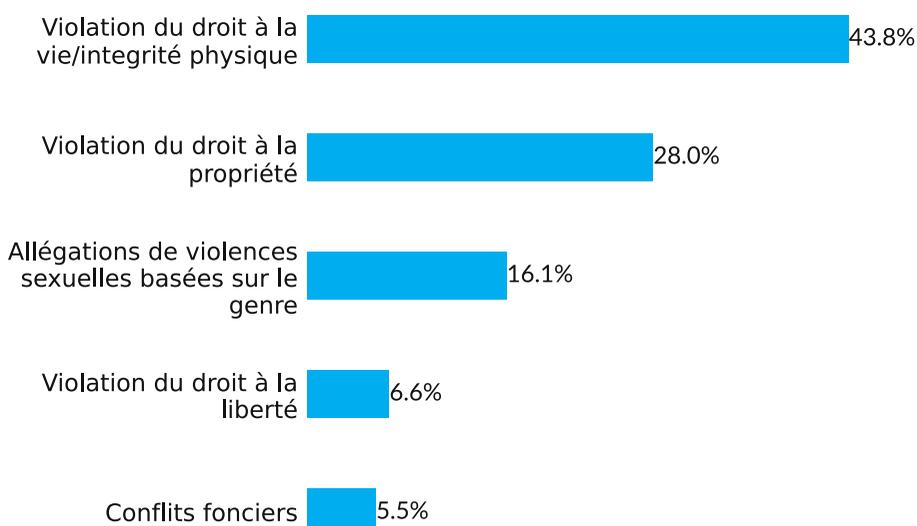
- Un groupe de jeunes délinquants surnommé « Bana Mura », à Ndjokopunda, continue à semer l'insécurité à travers des actes d'intimidation, des agressions et des violences répétées, instaurant un climat de peur parmi les habitants.

### Province du Kasai-Central:

- En juin 2025, l'on note une baisse de près de 29% du nombre d'incidents de protection enregistrés au Kasai-central.
- Les violations et/ou abus des droits humains les plus fréquents (es) en juin 2025 dans la province du Kasai Central sont les atteintes à la vie et à l'intégrité physique (41 %), suivies des violations des droits de propriété (26,3 %), des violences basées sur le genre (18,3 %), des violations des droits à la liberté (7,4 %) et des conflits fonciers (7 %).

A noter que 64% des victimes ont bénéficié de suivi en termes de référencement, orientation, plaidoyers, assistance cash et autres.

### Violations identifiées par catégories



#### Territoire de Kazumba

- Une altercation entre quelques individus a donné lieu à un meurtre qui a engendré une vague importante de violences dans le secteur de Tshibadi, groupement de Bakua Njiba. On signale des maisons, récoltes et autres biens de valeur incendiés, de personnes dont deux policiers grièvement blessés et des dizaines des ménages en déplacement forcés.

#### Territoire de Dibaya

- Une tension provoquée par l'assassinat, le 13 juin, d'un membre de la communauté Beya-Nkuna, originaire du groupement Tshipangu dans le secteur de Dibanda, a poussé les habitants de Mutefu à se réfugier dans la brousse.
- Dans le secteur de Kasangidi, par suite d'un conflit coutumier, un nouvel affrontement entre le village Kalenga (groupement de Bena Kalenga) et le village Tshiteka (groupement de Bena Tshiteka) a causé le 14 juin 2025, un mort, plusieurs blessés et déplacements enregistrés dans le camp de Bena Tshiteka.
- Un conflit opposant depuis juin 2023 les villages de Bena Kalenga et de Bena Tshiteka (secteur de Kasangidi) et qui avait déjà causé de nombreux dégâts humains et matériels, a refait surface le 12 juin. On note des destructions des champs de manioc du village Bena Kalenga et le déplacement de sa population.

### Province du Kinshasa:

#### Commune de Maluku

- La période est caractérisée par une montée remarquable de l'activisme des miliciens Mobondo dans le groupement de Mbankana avec la multiplication des attaques à l'encontre de la population civile et la construction de nouveaux campements notamment dans les villages Nkie et Misiene.
- Parmi les abus des droits humains qui leur sont allégués, il y aurait, à titre illustratif 12 cas d'enlèvements allégués aux éléments de la milice Mobondo signalés le 10 juin au village Bondo, situé dans le quartier Dumi dans le groupement Mbankana. Les otages auraient été libérés moyennant paiement d'une rançon.
- Des présumés éléments de la milice Mobondo auraient déjà été auteurs de 05 cas d'enlèvements suivis d'une demande de rançon le 05 juin dans le quartier Mongata.
- L'on note également 01 cas de torture et traitement inhumain à travers l'amputation d'une femme de ses deux mains, signalée le 20 juin dans le village Ibi.

### Province de Mai-Ndombe:

#### Commune de Kwamouth

- Des présumés éléments de la milice Mobondo auraient été responsables d'un enlèvement qui se serait soldé par un homicide le 08 juin 2025 dans le village Bisiala.

## LIMITATIONS

Cet aperçu est rédigé sur une base mensuelle à partir des informations et des rapports envoyés par des partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels.

Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer et n'inclut pas tous les incidents et violations survenus au cours de la période. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport, merci de bien vouloir nous contacter.

<sup>6</sup> SAR - Système d'Analyses et Réponses UNHCR

